

Les futurs des mondes du littoral et de la mer

Présentation de l'appel à projets

8 mars 2022





La Fondation de France

- ❖ La Fondation de France accompagne des donateurs, fondateurs, des experts bénévoles, salariés, chercheurs et des milliers d'associations, pour que leur action soit la plus efficace possible.
- ❖ Avec plus de **50** ans d'expérience, nous constituons, ensemble, le premier réseau de philanthropie en France.

Deux modes d'action complémentaires

**soutien direct à des projets grâce
à la générosité
de nos donateurs**

**accompagnement de
fondations abritées**

tous les champs de l'intérêt général :

environnement - éducation - santé - culture - aide aux personnes vulnérables...

La Fondation de France en quelques chiffres

- + de 11 000 projets soutenus en 2021
- 941 fondations abritées
- + de 521 bénévoles
- 6 fondations régionales

Le programme Littoral et mer



© A. C. Esteve/Fondation de France



© A. C. Esteve/Fondation de France



© T. Salva/Lumino

Constats et enjeux

- ❖ Nos mers et nos littoraux : évolutions de plus en plus rapides et contrastées notamment du fait du changement climatique et de la perte de biodiversité
- ❖ Territoires attractifs qui font l'objet de pressions croissantes sur des espaces fragilisés et des ressources qui se raréfient
- ❖ Enjeux de gouvernance

Notre objectif

renforcer les liens entre science et société / promouvoir les recherches participatives

Concevoir la recherche autrement :

**produire des savoirs en commun tout au long du processus de recherche,
de l'élaboration des questions à l'analyse et à la diffusion des résultats,
pour permettre de répondre en termes environnemental, économique, social,
et politique aux multiples menaces et défis qui concernent le devenir
des socio-écosystèmes dans les espaces côtiers et maritimes**

Chaque année

Appel à projets + Partenariats hors appel à projets + Journées territoriales

Programme créé en 2011

Depuis sa création :

18 millions d'€ alloués  187 projets soutenus

Année 2021

Appel à projets

35 projets présentés



15 projets soutenus

(9 projets consolidés + 6 projets en émergence)

+ 6 projets soutenus hors appel à projets
(partenariats, acteurs clés du secteur...)

Philosophie de l'appel à projets

Les futurs des mondes du littoral et de la mer

Pratiques, savoirs, visions et représentations

- ❖ Associer les praticiens et citoyens-usagers aux scientifiques pour la production des connaissances
- ❖ Initiatives collectives de co-construction, partenariats opérationnels entre praticiens, citoyens-usagers et acteurs scientifiques dans un projet commun de recherche-action
- ❖ Intégration des disciplines et des savoirs, de la recherche à l'action avec et au service des communautés côtières et maritimes

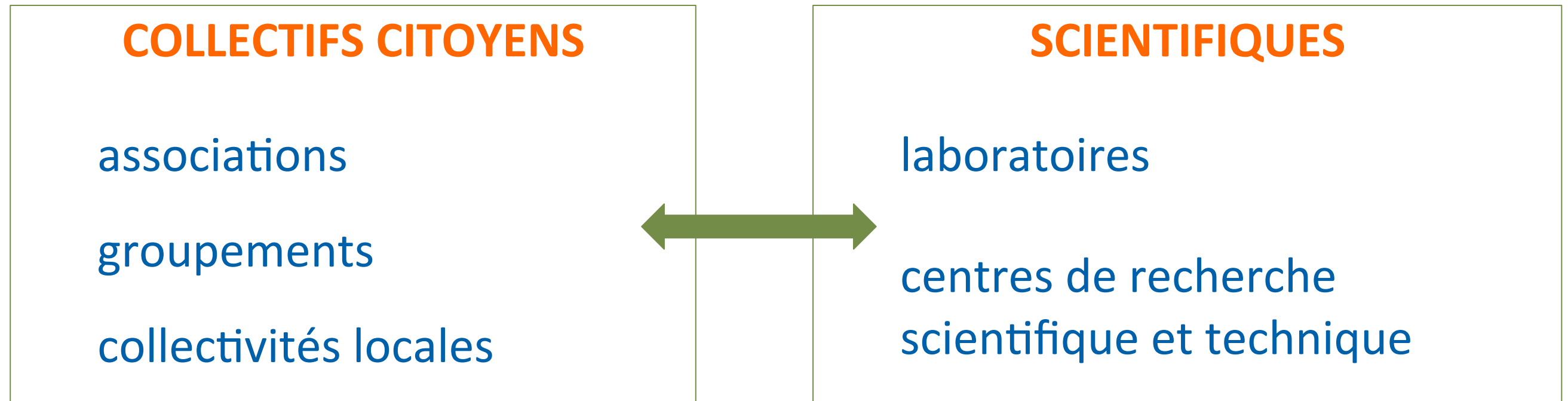
3 axes thématiques

Anticiper et s'adapter aux conséquences du changement climatique

Penser et panser la nature en milieu littoral et marin

Vivre et travailler en milieu littoral et marin

Qui peut répondre ?



- ☑ Seules les initiatives collectives associant étroitement acteurs de terrain et scientifiques sont éligibles
- ☑ Seules les initiatives d'intérêt général, éligibles au mécénat, peuvent être soutenues

**Quels projets de
recherche participative ?**

3 types de projets

En fonction de leur niveau de maturité

PROJETS EN ÉMERGENCE	Appui à la maturation d'un projet partenarial (qui pourra éventuellement être soumis comme « projet consolidé » dans un appel à projets ultérieur)	1 an maximum	15 000 € maximum
PROJETS CONSOLIDÉS	Projets de recherche participative*	3 ans maximum	50 000 € par an maximum
PROJETS DE CAPITALISATION	Projets consacrés à la mise en regard des résultats d'un ou plusieurs projets sur une thématique ou un territoire et à leur traduction en actions concrètes	18 mois maximum	20 000 € maximum

*Jusqu'à 3 thèses pourront être financées dans le cadre de cet appel à projets : leur démarche devra correspondre aux critères d'éligibilité et elles devront représenter une contribution (et non le seul apport) au projet de recherche participative.

Les éventuels frais de gestion prélevés par les organismes gestionnaires sont plafonnés à 5% du financement total accordé.

Critères de sélection

- ☑ Projets **portés conjointement par un groupe de partenaires**, comportant au minimum :
 - un organisme de recherche scientifique et technique public
 - une organisation de la société civile(collectivités territoriales, associations, ONGs, groupements, acteurs économiques porteurs d'une question d'intérêt général)
- ☑ Placer l'homme et les sociétés au cœur de la **démarche de recherche-action**
- ☑ S'inscrire dans un processus de **recherche participative** fondé sur la coopération des partenaires pour **l'ensemble des étapes du projet**
- ☑ Développer une approche **interdisciplinaire** partant de questionnements inhérents aux **sciences humaines et sociales**, en intégrant pleinement les **sciences de la nature**
- ☑ Proposer un dispositif de **diffusion et de transfert des savoirs et des résultats**

.....

CAPITALISATION

SCIENTIFIQUE

(articles, synthèses, formations, etc.)

et

OPÉRATIONNELLE

produits finaux co-construits et partagés
au profit des citoyens-usagers et des décideurs,
dans un souci de répliquabilité



ATOUTS

- Projets abordant de manière transversale plusieurs thématiques :
 - ✓ protection
 - ✓ impact/restauration écologique
 - ✓ risques naturels
 - ✓ aménagement du territoire
 - ✓ changements sociétaux
 - ✓ perception/acceptabilité des nouvelles activités...



REFUS

- Projets de recherche scientifique sans implication forte de la société civile
- Projets de promotion ou de diffusion de la culture scientifique et technique
- Projets de recherche à finalité purement économique

Etapes de sélection



CANDIDATURE

- En ligne exclusivement
- Date limite : **mercredi 30 mars 2022 à 17h**



INSTRUCTION

- Par les membres du **comité d'experts** Littoral et mer de la Fondation de France
- **Double lecture et instruction** de chaque dossier



PRÉSELECTION

- Une vingtaine de projets présélectionnés : invitation des porteurs de projets à venir présenter leurs projets devant les membres du comité
- Les porteurs de projets présélectionnés seront informés **mi-avril** de leur créneau d'audition
- Les projets en émergence sont sélectionnés sans audition



AUDITIONS

- Durant la **semaine du 27 juin au 1^{er} juillet** (a priori les 30 juin et 1^{er} juillet)
- **A Paris** (a priori à la Fondation de France), **avec possibilité de visio**
- Les porteurs de projets sont invités à être accompagnés de leurs **partenaires** (3 pers max par projet)
- L'ensemble des porteurs de projets seront **informés par écrit de la décision du Comité, fin juillet**